

Quattropole scrute l'horizon 2030

by **Le Moniteur** - jeudi, janvier 10, 2013

<http://correspondances.fr/quattropole-scrute-lhorizon-2030/>

Les maires et représentants de Sarrebruck, Trèves et Luxembourg, invités fin novembre par la Ville de Metz, ont tracé les lignes directrices du réseau transfrontalier Quattropole.

Les quatre Villes partagent la volonté de renforcer l'attractivité de leurs centres et adaptent leurs outils prospectifs à des situations différentes. Maire de Sarrebruck, Charlotte Britz entend contrer le déclin démographique en renforçant la qualité urbaine de la capitale sarroise. Le programme Stadtmitte am Fluss (Centre-ville sur le fleuve) vise à recentrer habitat et services au long de la Sarre, épine dorsale de la ville. Sarrebruck inscrit également son avenir dans les projets touristiques, économiques et environnementaux de l'Eurodistrict Saar-Moselle. A Luxembourg, le bourgmestre Xavier Bettel accompagne la croissance économique et démographique avec quatre projets urbains majeurs : le ban de Gasperich, la porte de Hollerich, l'îlot du Royal Hamilius et la reconversion du site « aciérie-industrie », proche de la gare. La requalification du centre s'ajoute à ce programme.

Les quatre villes affirment une identité commune

A Trèves, le plan d'occupation des sols doit permettre, d'ici à 2015, la construction de 600 logements en évitant de consommer trop de foncier. Toujours attractive, la plus vieille ville d'Allemagne élabore un

plan de déplacements urbains qui doit porter à 55 % le pourcentage de déplacements effectués à pied, en covoiturage ou en transports en commun. En dépit de leurs spécificités régionales et nationales, les membres de Quattropole jugent essentielle l'affirmation d'une identité commune, encouragés en cela par l'étude Métroboarder pilotée par le Luxembourg, et qui place la Grande région parmi les trois premières métropoles polycentriques transfrontalières d'Europe. Les quatre capitales comptent faire valoir ce constat pour ériger une gouvernance territoriale propre et postuler à de nouveaux fonds structurels.